



**DEFIMAN
TRIATHLON
PEZENAS**

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUIN 2021

A FLORENSAC, chez Sébastien Sendral -18H30

Membres du CA présents : Nathalie ADAM, Elodie BONNIN, Alexia POURTIE, Fanny QUINQUARLET, Nicolas GABANNA (en visio en début de réunion)

Membres du CA excusés : Thierry LECLERC, Patrick ROCHETTE,

Invités en qualité de membres de la commission TRAIL DE NADAL : David ARNOLD, Philippe PERROUX, Sébastien SENDRAL, (avec voix consultative)

Invités excusés: Frédéric MONTAGNE

Plus de 3 membres du CA étant présents le CA peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle l'objet de la réunion : POINT SUR L'ORGANISATION DU TRAIL DE NADAL

Il est rappelé que le TRAIL DE NADAL aura lieu le 12 décembre prochain dans le cadre des festivités de Nadal à Pézenas. 2 courses : un trail exigeant de 31 km (une petite boucle en centre-ville, puis circuit principalement sur la commune de CASTELNAU DE GUERS et une partie sur les piochs de FLORENSAC, et un trail de 10 km, départ du Cours Jean Jaurès et arrivée dans la cour d'honneur de la mairie de Pézenas. Le trail fera également l'objet d'un Relais (14km plutôt roulant + 18 km un plus technique) Des courses enfants auront également lieu exclusivement sur le centre historique fermé à la circulation.

La commission technique présente au CA le plan détaillé du parcours. Elle estime le nombre de signaleurs idéalement à 44 sur le parcours.

Les propriétaires privés devront être contactés/et associations de chasse prévenues.

-Le bureau a choisi le prestataire pour les **inscriptions et le chronométrage** (devis avec ATS signé pour un montant de 941 Euros) avec chrono intermédiaire au niveau du relais.

-Un projet de **règlement de course** a été établi, et doit être adopté par le CA.

Les points restants en suspens donnent lieu à discussion : Il est décidé de ne pas donner de possibilité d'une assurance annulation (vu les prix du dossard), il est décidé qu'une cession de dossard puisse intervenir au plus tard une semaine avant l'épreuve. Les catégories récompensées sont validées (31 lots à prévoir). La question des inscriptions sur place est posée : il est décidé de les permettre si toutefois le règlement sanitaire le permet d'ici là. Le règlement de course ainsi modifié est adopté.

-Dotation au participants : Il est proposé de faire floquer des totebags par l'entreprise SUDETIK au prix unitaire de 1,62 Euros -

Nathalie doit voir pour éventuellement des gobelets pliables (à voir en fonction du budget mis à jour.)

Il doit être fait le tour des cafés du cours Jean Jaurès pour trouver un arrangement pour un bon pour une boisson chaude ou fraîche. il est proposé d'augmenter le tarif de 2 Euros pour en tenir compte.

-Communication : La mairie a accepté de nous aider sur le visuel (pour cadrer avec le visuel de Nadal à Pezenas). il devient urgent d'avancer sur ce point car le visuel servira pour le site internet /la communication par mailing - réseaux sociaux-affiches

-Sponsoring - mécénat

Un gros travail reste à faire de ce côté là (Nathalie et Alexia courant juin/appel aux bénévoles). Jusque là le confinement ne permettait pas de démarchage. une plaquette explicative doit être réalisée pour les entreprises susceptibles de nous aider. Pour l'instant CENTRAKOR nous a fait une offre très généreuse (notamment coupes vent)- la SALVETAT nous offre de l'eau gazeuse en bouteille.

La mise en place d'un challenge -entreprise peut nous aider.

Recherche de Bénévole : c'est le point sensible, puisque nous ne savons pas combien de personnes adhéreront en septembre. (contexte covid compliqué). Réflexion à mener sur la reprise en septembre (réunion CA au plus tard début juillet) Eventuellement événement sortie mer/ run nocturne en juillet août. appel aux anciens adhérents et associations amies. Il y a lieu de prévoir un repas pour les bénévoles ainsi qu'une dotation.

Sécurité : Philippe s'occupe de contacter la Croix Blanche pour le devis-

Assurance : voir Axa

Mise à jour du budget prévisionnel de la manifestation

rappel : le **dossier technique** doit être envoyé à la CDCHS début septembre (un mois de délai) et à la préfecture début octobre. le règlement sanitaire risque d'évoluer d'ici là.

FIN DE LA REUNION 20H45

